



**Procès-verbal**  
**Réunion des Présidents de clubs suisses et des Consuls honoraires de**  
**l'arrondissement consulaire de Lyon**  
**6 novembre 2014 à l'institut de l'Oratoire à Caluire et Cuire**



**Participants :** M. François Mayor, Consul général de Suisse, Mme Claudia Hess, Consul, M. Michele Malizia, Consul et chef des affaires consulaires

**Intervenants:** MM. Peter Zimmerli, Délégué aux relations avec les Suisses de l'étranger du DFAE, Roger Sauvain, Délégué à l'OSE, Pascal Germann, Président de l'Amicale des Suisses du Haut-Doubs, Dominique Andrey, Consul honoraire de Suisse à Besançon et Anny Agrapart, Présidente de l'UASF.

Mot de bienvenue de M. François Mayor, en présence de ses collaborateurs à toute l'assemblée. Il demande aux présidents des clubs de bien vouloir diffuser toutes les informations de cette réunion et profite de l'occasion pour souligner les difficultés de la présence du personnel transférable au nombre de 5 du Consulat Général à toutes les manifestations. Un tournus se fait sur 3 ans surtout pour le 1<sup>er</sup> août et les Assemblées Générales.

**Intervention de M. Sauvain**

**Relations de l'OSE (Organisation des Suisses de l'Etranger) avec les Associations Suisses de France**

M. Sauvain, élu en mars dernier, fait une présentation sur le rôle de l'OSE en précisant l'importance des expatriés suisses en France. Lors de son exposé, il nous informe qu'il y a 732'000 suisses dans le monde dont 750 associations et clubs. 430'000 expatriés sont en Europe, 195'000 et plus sur la France répartis sur 50 associations dont 44 rattachées à l'UASF. Dans la circonscription consulaire de Lyon, plus de la moitié des expatriés y résident ce qui nous ramène au chiffre d'env. 102'000 suisses. Il précise que l'UASF est la plus grande délégation au comité de l'OSE à Berne avec 12 délégués dont 4 dans notre arrondissement consulaire. Au sein de l'OSE, il n'y a que 5'000 personnes citoyens qui font partie d'associations, très peu car une perte de 190'000 expatriés dont il serait important de les drainer dans nos membres. Les jeunes sont difficiles à recruter car ils vivent dans un monde virtuel tel que Facebook et Twitter également pour les clubs. Il remercie le Consulat général pour la journée enfants qui regroupe 400 personnes.

### **Les relations avec l'UASF**

Lors du dernier congrès à Baden, seuls 6 membres du comité sur 12 étaient présents, cela souligne le désintérêt du comité des Suisses à l'étranger. Il faut reconstruire quelque chose de nouveau, avec la collaboration de l'UASF dont la présidente est Mme Agrapart, élue le 28 février dernier. Etablir une ligne de conduite pour faire passer les demandes via soit par M. Sauvain ou l'UASF (Mme Agrapart). Il cite en parallèle l'exemplarité des associations de notre arrondissement qui se sont acquittés de leur cotisation. Il donne les points importants qui seront discutés à la prochaine réunion de l'OSE comme les problèmes des Suisses confrontés aux banques suisses en Suisse qui refusent d'ouvrir les comptes et qui ont cessé tout contact avec la clientèle suisse expatriée. Le soutien du DFAE et des parlementaires œuvrent en ce sens. Le vote électronique sera également débattu, 13 cantons sont déjà en route pour donner leur accord et 3 en attentes (Glaris, Bâle campagne et le Valais). Il fait remarquer que 155'000 citoyens sont enregistrés au vote, 60% ont déjà utilisé ce moyen lors des dernières votations. La feuille de route votations 2015 et le vote du comité délégué OSE seront à l'ordre du jour. Rappel du Congrès des Suisses de l'Etranger à Genève 14-16 août 2015 et le congrès de l'UASF à Vittel 24 -26 avril 2015.

### **Intervention de Mme Agrapart**

Elle annonce que depuis son arrivée à l'UASF, leur représentation comportait au 31 octobre 48 cotisants pour un peu moins de 5'000 membres dont la moitié dans la circonscription du Consulat général dont 2500 adhérents sur 22 associations cotisantes. Durant les 8 mois écoulés, elle a établi un diagnostic et un plan d'action pour remettre en bon ordre de marche l'UASF. Dès son arrivée, constat en caisse d'un montant disponible de 259 €.- pour 48 associations. Elle veut réformer l'UASF, respecter les programmes et préserver la singularité fonctionnelle du double encrage de l'UASF tout en consolidant les acquis qui lui paraissent utiles. Elle lance un appel à tous pour un esprit d'entraide et de confiance réciproque en accord avec l'OSE.

### **Intervention de M. Zimmerli**

M. Zimmerli nous informe que l'OSE a une grande importance au sein du DFAE avec un rapport très apprécié. Il constate que le nombre de Suisses à l'étranger (732'000) équivaut à la taille de la population du canton de Vaud 3<sup>ème</sup> canton de la Suisse.

En France, 195'000 citoyens dont un quart représente une force parmi les Suisses de l'étranger à Lyon. 80% sont double-nationaux ce qui affecte les clubs pour leur adhésion car ils sont rattachés à leur pays de résidence.

### **Droit politique**

150'000 citoyens sont inscrits au registre d'électeur et la moitié vote régulièrement. 560'000 ont l'âge de pouvoir voter mais seulement 25% le font. Il rend attentif les clubs que c'est dans leur intérêt d'inciter leur membre à voter pour avoir une force représentative.

La loi des droits politiques sur les Suisses de l'Étranger - le droit politique règle le rapport directement avec le citoyen comme l'aide sociale, protection consulaire et autres services consulaires. Il souligne que la loi indique qu'il est de la responsabilité individuelle du citoyen de s'aider soi-même en 1<sup>er</sup> lieu tout en se renseignant sur le site DFAE du conseil des voyageurs. Ensuite il aura le concours du guichet unique qui sera à sa disposition (Représentation et Direction consulaire) pour solutionner plus tard sa requête.

**Votation:** Il n'est plus nécessaire de confirmer tous les 4 ans que l'on veut continuer de voter. Si 3 fois de suite le matériel de vote revient, il sera rayé de l'inscription avec possibilité de se réinscrire.

**Aide sociale:** La confédération ne rembourse plus les frais des 3 premiers mois des Suisses rentrant définitivement, ce sera de la responsabilité des cantons.

## **Intervention de Mme Hess et M. Germann**

### **Implication des associations**

Tenir compte de l'âge des personnes, fonctionnalité des Suisses, esprit d'équipe, assister aux manifestations, donner son avis au sein du comité. Avoir des structures et un comité motivé.

Ex : Appui important du Consul Honoraire pour la bonne marche des associations – OSER ET VOUS TROUVEREZ.

Le C.G peut aider pour la diffusion d'information par l'envoi par mail et trouver les bonnes adresses. Problème de nationalité évoqué, remarque importante pour l'acquisition ce sont les liens étroits avec la Suisse.

## **Intervention MM. Zimmerli, Malizia et Andrey**

### **Protection consulaire**

Remerciements pour le rôle et l'action menée par M. Andrey en coordination avec la préfecture, les familles et la police pour maintenir le contact et échanger les idées dans des intérêts communs. Avis aux associations, avoir des liens avec la préfecture en cas d'accident pour faciliter la cellule de crise.

- Problématique de langues
- Pression de la part de la presse (ne pas céder)
- Ne jamais informer un membre de famille d'un décès

Félicitations de MM. Mayor et Zimmerli

Remise Cadeau à M. Andrey

Remerciements de M. Mayor à toute l'assemblée.

Rappel des activités à Lyon

- Salon Pollutec
- Salon des transfrontaliers
- Fête des enfants
- Fêtes consulaires
- Syrah Coupe du monde Pâtisserie (Tessin)

Fin de la réunion à 12h30

Départ pour la résidence pour un déjeuner